

**Les enfants découvrent les métiers**

**Une correspondante pour Colombier et St-Barthélemy**



A la retraite depuis 1 an, Nicole Despesse était auparavant infirmière.

**COLOMBIER-LE-JEUNE**

Nicole Despesse est la nouvelle correspondante de l'Hebdo de l'Ardèche sur la commune de Colombier-le-Jeune, en remplacement de Bernard Vareille. Elle assurera aussi la correspondance du village voisin de Saint-Barthélemy-le-Plain. Les habitants peuvent la contacter pour annoncer les manifestations des associations, les événements familiaux (naissances, mariages, décès, noces d'or) et autres. Son adresse : 55 chemin de la croze à Colombier-le-Jeune. On peut la joindre au 06 78 15 02 49 ou par e-mail : nicole.despesse@wanadoo.fr

**PAELLA**

Dimanche 22 octobre à midi, salle Jeanne d'Arc, aura lieu la paella de l'association de parents d'élèves de l'école privée, avec concert de la fanfare. Les billets sont détenus par les membres de l'association et le président au prix de 13 € adultes et 7 € enfants. Tél. : 06 79 37 32 24.

**La population de Glun se rajeunit**



Audrey Marthouret du cabinet Beaur donnant les précisions sur la révision du PLU et en premier le diagnostic. Photo : Danielle CLOT

**GLUN**

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes mardi 3 octobre à 19 h dans la salle polyvalente de Glun, à l'invitation du maire Jean-Louis Viougeas, dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Audrey Marthouret, du cabinet Beaur, a exposé les objectifs et contenu du Plan Local d'urbanisme. Plusieurs personnes dans la salle s'inquiètent de l'extension du site Natura 2000 et des conséquences et des contraintes sur les zones viticoles classées en AOC. Glun a une évolution démographique positive avec un territoire attractif et plus jeune que les communes voisines : 322 habitants en 1982 et 750 en 2016, 89 % des maisons sont des résidences principales. Une habitante demande si les habitations situées en zone agricole et naturelle peuvent s'agrandir, Audrey Marthouret lui répond que des extensions sont possibles, mais qu'elles sont limitées en surface. La prochaine étape sera la définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et du zonage. Une seconde réunion aura lieu fin 2017 ou début 2018 afin d'échanger sur le projet, ensuite le projet sera voté en conseil municipal et envoyé aux services de l'État pour avis durant 3 mois. Le dossier est mis à enquête publique durant 1 mois avec la présence d'un commissaire-enquêteur. Un registre est mis à disposition des personnes qui veulent faire des remarques. Information au public, sur le site internet de la mairie, affichage en mairie.

**Des parents d'élèves dynamiques !**

**ETABLES**

Le collectif de l'amicale laïque avaient convié les parents d'élèves du RPI Etables-Lemps et les élus des deux communes. Tout au long de l'année les élèves des 2 communes ont profité des projets et sorties, financés par l'amicale : intervenante sur un projet jardin, sortie bateau à roue et jardins des fontaines pétifiantes pour Lemps ; sortie dans un atelier vannerie pour Etables et spectacle de Noël pour les deux. Ces financements sont possibles grâce aux manifestations organisées tout au long de l'année : Rando'amicale, loto, opération pognes, carnaval et fête de l'école. Elles seront toutes renouvelées en 2017-2018 : la rando'amicale le 15 octobre, loto le 28 janvier, pognes courant mars, carnaval le 6 avril, fête de l'école le 23 juin. Cela permettra aux projets d'aboutir : réalisation d'un court-métrage d'animation pour Etables et travail sur les animaux pour Lemps. A Lemps il y a 65 élèves et 33 à Etables. Le bilan financier laisse apparaître un bénéfice ce qui permet d'entamer l'année avec sérénité. Le seul bémol constaté par le dynamique collectif est le manque de participa-



Le collectif et quelques membres actifs de l'amicale laïque. Photo : Anne-Marie Seignovert

**Les classes en 7 se réunissent**



**ETABLES**

Dimanche 8 octobre, 48 classards, qui ont en commun d'être nés une année en 7, se sont donné rendez-vous pour la photo souvenir. Après l'apéritif, offert par la municipalité, ils ont partagé un repas à la salle Sully. Tous se sont donnés rendez-vous dans 10 ans pour passer une belle journée ensoleillée et pleine de bonne humeur, comme cette année.